

BULLETIN PAROISSIAL DE LA LORRAINE

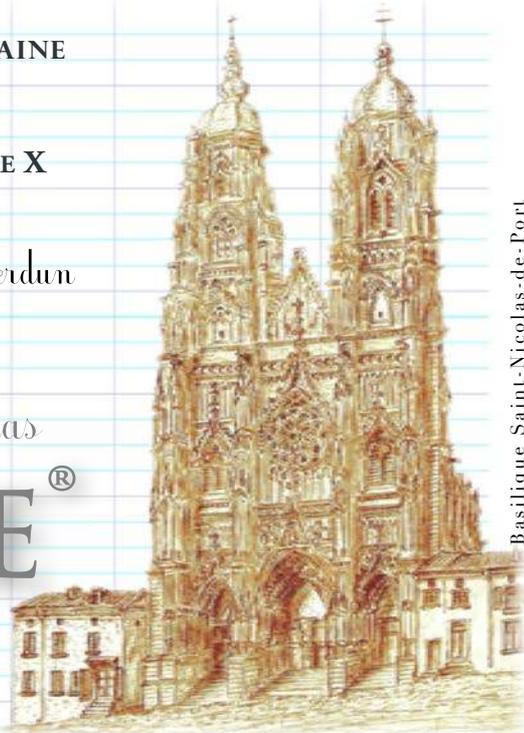
PRIEURÉ SAINT-NICOLAS

FRATERNITE SACERDOTALE SAINT-PIE X

Nancy Metz Epinal Verdun



LE de Saint-Nicolas BELVÉDÈRE®



Basilique Saint-Nicolas-de-Port

Prieuré Saint Nicolas, 65 Rue du Maréchal Oudinot, 54000 Nancy
Tél : 06 88 89 67 10 jbrucciani@gmail.com

N°9 octobre 2011

Deo gratias, Deo volente

Bien chers paroissiens et amis,

La rentrée est faite! Nous avons en notre tout nouveau Cours Sainte Philomène 8 enfants plus ou moins sages, pleins d'entrain et d'énergie, de verbe et de sourire, rassemblés en une classe répartie en trois niveaux: CE1, CE2, CM1.

Saint Pie X disait qu'avant une église il fallait d'abord une école. Nous pouvons dire qu'avant le prieuré nous avons déjà une école. Que Dieu soit loué! C'est fait, et jamais mon cœur ne pourra exprimer suffisamment la gratitude que je ressens pour tous ceux qui ont permis cette ouverture grâce à leur dévouement et à leur générosité. Dieu vous connaît, et moi aussi. Les premiers vendredis du mois la messe est offerte pour vous et à vos intentions. Et je rappelle au bon Dieu que sans vous Il ne pourrait avoir la visite de ces jeunes âmes simples et ardentes tous les matins lorsqu'ils se rendent à la chapelle Lui dire bonjour. Autant Il aime les recevoir et les écouter, autant Il vous bénira de tout son Sacré Cœur.

Deuxième grande nouvelle: l'arrivée de Monsieur l'abbé Lambilliotte. Nous avons pu passer quelques jours ensemble et je suis ravi de la facilité de communication et des bonnes idées qui tombent plusieurs à la minute. A deux nous devrions faire le travail de trois prêtres, car du travail il y en a. Son conseil et sa longue expérience du monde et des hommes me seront précieux.

Nous aménagerons ce mois-ci, si Dieu veut, le

prieuré. L'acte de vente devrait être signé au cours du mois. Puisque nous achetons le mobilier avec la maison nous serons rapidement installés et fonctionnels. Je laisserai à mon confrère le soin de disposer la maison pour qu'elle soit un havre de paix et de repos. M'estimant du genre plutôt austère, n'est-ce pas, je ne voudrais pas imposer aux autres habitants de la maison ma rusticité!

Les cours de catéchisme et autres activités démarreront après la Toussaint, c'est promis. Pour l'instant mon confrère et moi avons l'esprit préoccupé par l'école et le prieuré et aucune de nos affaires personnelles n'est à portée de main.

Bien que le mois d'octobre soit dédié au Saint Rosaire, j'ai voulu vous instruire sur les anges, bons et mauvais. Néanmoins, ayons à cœur la pratique de cette dévotion à Notre Mère du Ciel. Nous sommes en croisade de Rosaire depuis août dernier contre les erreurs modernistes qui font tant de mal à l'Eglise et aux âmes. Marie notre Mère nous aidera, mais elle aime se faire prier. Que les malades et les souffrants que je néglige de visiter depuis le mois d'août me pardonnent. En attendant qu'on vous porte les sacrements, égrainez vos chapelets pour la paroisse et pour l'Eglise, et pour les âmes. Nous n'avons que vous et nous demandons votre aide et votre concours.

Je vous assure de tout mon dévouement en Notre Seigneur.

Rév. J Brucciani

Notre fidèle compagnon

Mon excellent confrère, prier à Toulouse, me permet de publier ici un article qu'il a fait paraître dans son bulletin paroissial « Le Croix Saint-Gilles ». Je trouve ce texte excellent, plein d'un enseignement solide et rassurant. Il faut partager le bon travail. Merci, cher confrère et compagnon d'armes !

Le mois d'octobre est habituellement dévoué au Rosaire. Il est aussi le mois au cours duquel nous pouvons développer la dévotion envers les saints anges. Ils vivent à côté de nous, pourtant nous n'y pensons pas souvent. L'Église nous invite à fêter les anges gardiens, spécialement le 2 octobre. Pendant l'année aussi, nous célébrons particulièrement Saint Michel (29 septembre), Saint Raphaël (24 octobre) et Saint Gabriel (24 mars), les trois archanges à qui Dieu a confié une mission spéciale envers les hommes au cours de l'Histoire de l'humanité.

Dieu a créé ces esprits célestes pour nous aider à Le servir et L'aimer. Nous savons que certains d'entre eux, à la suite de Lucifer, se sont révoltés contre leur Créateur. Nous craignons l'influence des démons, et ceci à juste titre puisqu'ils cherchent à nous éloigner de l'amour de Dieu. Cependant, trop souvent, nous considérons presque exclusivement l'influence néfaste des mauvais anges et, dans le même temps, nous oublions facilement que les bons anges aussi agissent sur nous pour nous protéger et nous amener à Dieu.

En créant le monde, le bon Dieu mit nos existences sous la protection de ces purs esprits. Dans l'Ancien Testament, les Prophètes parlent des Chérubins et des Séraphins. L'épître aux Éphésiens (1, 21) parle des Principautés, des Puissances, des Vertus et des Dominations. La lettre de Saint Paul aux Colossiens (1, 10) ajoute le chœur des Trônes. Dans toute l'Écriture Sainte, les différentes actions des messagers de Dieu, attestent de l'existence des Archanges et des Anges. Le Créateur accomplissant ses œuvres avec ordre et sagesse, les théologiens rangent donc les anges en neuf chœurs qui forment trois hiérarchies en fonction du rôle que Dieu leur confie. Le premier chœur des anges comprend les esprits célestes les plus près de Dieu et chargés de la contemplation et du service direct de Dieu. Les Séraphins, les Chérubins et les Trônes, par leur union à Dieu, reflètent d'une manière particulière Son Amour et Sa Vérité.

Le second chœur des anges est composé par les anges que Dieu a créés pour participer à la Puissance divine qui gouverne la création. Les Dominations, les

Puissances et les Vertus sont les intermédiaires de Dieu dans l'exercice de sa Providence dans le monde. Le troisième chœur des anges exécute les décrets divins soit dans le monde invisible soit dans le monde visible. Les Principautés s'occupent particulièrement des sociétés (Églises, nations, familles et communautés). Les Archanges ont un rôle de chefs et donnent des ordres aux autres chœurs. Les anges quant à eux sont les messagers de Dieu. Parmi ces derniers, Dieu choisit notre ange gardien.

Le catéchisme nous enseigne que nous avons envers les anges un devoir de vénération mais aussi de reconnaissance pour l'aide céleste qu'ils nous apportent pendant notre vie terrestre. Nous devons être dociles à leurs inspirations afin de servir Dieu convenablement. Selon nos besoins, sachons avoir recours à leur intercession auprès de Dieu. Si nous voulons être enflammés de l'Amour divin ou connaître davantage Notre Seigneur, demandons la Foi et la Charité aux anges du premier chœur céleste. Si nous désirons acquérir et développer les vertus chrétiennes, mais aussi lutter contre les embûches du démon, réclamons l'intervention des membres du second chœur des anges. Si nous avons un rôle de gouvernement, d'une famille, d'une société ou autre, prions les esprits du troisième chœur angélique afin de persévérer dans le bien et obtenir la docilité d'âme pour servir Dieu dans notre devoir d'état.



Il est évident, dans le monde moderne, que l'influence des démons est grande pour pervertir les âmes. Mais il n'est pas moins certain que les bons anges veillent sur nous et nous invitent à vivre en bons chrétiens chaque jour que Dieu fait. Ne perdons pas de vue cette influence bénéfique des messagers de Dieu sur nous. Ainsi, nous ne nous laisserons pas impressionner par les tentations que les mauvais anges nous présentent inlassablement. Prions notre ange gardien, prions la cour céleste et prions la Reine des anges afin que le Seigneur daigne nous accorder d'être gardés par eux pendant cette vie terrestre et conduits ensuite à la gloire éternelle.

Abbé Philippe Brunet

L'Activité des Démons

En complément à l'article sur les anges, je donne ici quelques considérations sur les démons et leur action en ce monde. Je suis en train de lire les livres du R. P. Gabriele Amorth, exorciste à Rome et bien connu grâce à ses publications.

Il est en effet nécessaire aujourd'hui d'insister sur l'action de Satan en ce monde, soit quant à la direction que prennent les affaires en général, soit à travers l'action des démons sur les âmes en particulier.

La prédication ignacienne des exercices spirituels sur les deux étendards est célèbre. L'histoire du monde n'est autre que l'histoire du combat de Satan contre Dieu. Nous le verrons au jugement dernier lorsque la suite des différentes périodes historiques de l'humanité se révélera comme autant de chapitres de cette unique histoire, celle de la guerre de Lucifer contre Jésus-Christ, vrai Dieu et vrai Roi de ce monde. (Lire à ce sujet le R. P. Calmel ou Dom Guéranger.)

Aujourd'hui plus qu'à toute autre période de l'histoire humaine Satan est à l'œuvre. Que nos chefs politiques le réalisent ou non, les événements se déroulent selon une stratégie très cohérente et très bien pensée. La terrible prophétie de l'Apocalypse est une réalité divinement révélée et déjà commencée. Le démon a une réelle influence sur les affaires de ce monde. Il les conduit de sorte à replacer ici-bas le royaume des cieux par celui de l'enfer.

Si Satan agit de manière générale sur les choses et les hommes, il agit aussi de manière très particulière et très manifeste sur les personnes individuelles, au-delà de la simple tentation. C'est ici que dom Amorth nous apporte un éclairage très intéressant et vrai. Exorciste depuis de longues années, confronté quotidiennement à l'action des démons sur les personnes, il est effrayé, non par ces démons qu'il exorcise et qu'il chasse, mais par l'ignorance coupable de tant de chrétiens, de prêtres et d'évêques qui oublient ou qui nient l'existence même de l'enfer et de ses habitants!

Or, plus que jamais Satan est agissant sur les personnes. Je dis bien: *plus que jamais*, car l'enfer trouve aujourd'hui plus de « portes d'entrée » auprès des personnes qu'il n'en avait jadis. Et c'est la raison majeure pour laquelle Dom Amorth est

sorti de son silence pour parler de choses qui peuvent faire peur, qui demandent une grande discrétion et beaucoup de discernement, mais dont tout chrétien doit être averti.

L'action des démons sur les personnes individuelles ne consiste pas simplement en une possession diabolique où le démon prend littéralement possession du corps de la personne. Ces cas sont rares bien qu'en augmentation à cause de l'activité grandissante de sectes sataniques. L'action des démons consiste surtout en ce que l'on appelle *l'obsession diabolique*, par où les démons agissent sur la personne par toutes sortes de vexations: maladies incurables, cauchemars inexplicables, séries ininterrompues de malchances graves, problèmes comportementaux, tentations, dépressions graves, difficultés à prier et à recevoir les sacrements, etc. Les démons peuvent aussi agir sur les lieux et les objets: bruits nocturnes, lumières et appareils ménagers qui s'allument et s'éteignent intempestivement, objets inexplicablement mutilés, etc. On parle alors *d'infestation démoniaque*.

Qu'est-ce qui nous expose à une possible activité diabolique ? A moins d'être un saint, comme le Curé d'Ars, ou Saint Jean Bosco, ou le Padre Pio, qui furent physiquement persécutés par les démons (même jusqu'à la bastonnade quotidienne pour Padre Pio), le démon ne peut nous nuire que si nous lui ouvrons la porte. Hélas, tant de personnes lui ouvrent la porte aujourd'hui.

Dom Amorth explique: culte satanique, occultisme, spiritisme sont les principales causes de l'action du démon sur les personnes. Ces activités sont très néfastes à l'homme. Nous rencontrons rarement des personnes consacrées à Satan par un pacte de sang, certes, mais nous croisons régulièrement des personnes qui ont trempé dans des activités occultes ou des séances de spiritisme. Le plus souvent, c'est par simple curiosité ou goût du risque.

Il y a aussi ceux qui consultent les voyants de toutes sortes (devins, cartomanciens, mages), les guérisseurs et magnétiseurs charlatans qui accomplissent des rites et font boire ou manger des aliments rituels. Lisez donc l'histoire de Pandore. On joue là avec le feu, le feu de l'enfer, qui ne s'éteint pas facilement. Se livrer à de telles activités, *même une fois*, c'est ouvrir la porte aux démons qui

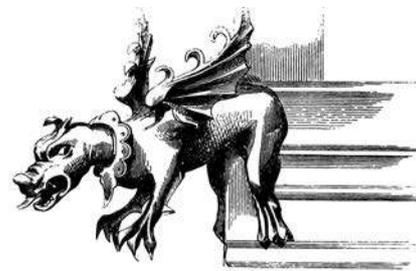
se feront une joie de nous le faire regretter. C'est pourquoi l'Eglise a toujours estimé ces pratiques comme péchés graves.

Mais Dom Amorth explique qu'il y a une autre façon de s'exposer à l'action des démons, surtout celle qui s'abattra sur nous par suite d'un maléfice ou sortilège dont nous serions victimes : *une vie non conforme à la loi de Dieu.*

C'est ici que la recrudescence de l'activité démoniaque aujourd'hui trouve son explication. Combien de vies humaines sont vécues d'une manière non conforme à la loi de Dieu! La liberté sexuelle, le concubinage, l'impureté sous toutes ses formes, la débauche ou tout simplement une vie païenne sans Dieu et sans prière... toutes ces pratiques, sans parler de l'avortement qui donne une grande emprise au démon sur les coupables, exposent les personnes à souffrir dans leur esprit et dans leur corps de la haine et des vexations des démons. Beaucoup des patients qui viennent chercher secours auprès de Dom Amorth sont de braves gens, le plus souvent « *croissants non pratiquants.* » Et le Père leur dit: « *Satan aussi est un croyant non pratiquant!* » Ces personnes sont tombées victimes de haines et de jalousies qui se concrétisent dans des maléfices jetés à leur rencontre. Ils sont très souffrants physiquement et psychologiquement. Les médecins n'y comprennent rien et ne savent quoi faire. C'est alors qu'ils contactent l'exorciste.

Dom Amorth ne va pas par quatre chemins. Pour que son ministère puisse porter des fruits il exige d'abord que les souffrants mettent de l'ordre dans leur vie. C'est ici qu'un premier tri se fait. Ensuite il exige que le patient coopère activement à son ministère par une confession générale et le ferme propos de s'en sortir en combattant le démon par la prière et la pénitence. Toutes les prières du monde ne peuvent rien pour une âme qui ne veut pas se soumettre à Jésus-Christ et à son Eglise. Il faut que le patient retrouve, entretienne et augmente l'état de grâce en son âme, sans quoi le démon gardera son emprise sur lui. C'est alors, et seulement alors, que l'exorciste peut commencer son travail. Il récite à des intervalles plus ou moins réguliers les prières du rituel sur le patient. Leur efficacité dépendra de plusieurs facteurs: le degré d'enracinement de l'influence maléfique, la fréquence des exorcismes, la foi et la sainteté de l'exorciste ainsi que celle du patient. Dom Amorth insiste tout particulièrement

sur ce dernier point. Sans une grande foi et une grande confiance de la part du patient, son ministère ne peut aboutir.



C'est d'ailleurs la raison pour laquelle Dieu permet que les démons nous vexent et nous attaquent jusqu'à parfois rendre invivable une vie. Dieu le permet afin d'en tirer un bien, celui de la conversion du souffrant. Si ce dernier ne veut pas coopérer, Dieu le laisse alors à son propre châtement.

Ne soyons donc pas dupes, chers lecteurs, à propos de la terrible présence de Satan en notre monde moderne. Nous sommes retournés à des temps et des mœurs païennes. Nous vivons en une pseudo-civilisation qui dépasse de loin la dépravation et la cruauté de celle des Mayas. Eux, ils pratiquaient le sacrifice humain sur leurs prisonniers de guerre. Nous pratiquons le sacrifice humain sur nos propres enfants, les innocents tués dans le ventre de leur mère. Le Dr Dor ne se trompe pas lorsqu'il qualifie l'avortement de « *crime contre Dieu* ». L'avortement constitue vraiment l'acte sacrificiel d'un culte nouveau, celui des droits de l'homme révolutionnaire qui récuse la souveraineté de Dieu Créateur et Sauveur. *Non serviam!* La prolifération de ce crime montre à quel point le monde appartient à Satan.

Nous devons donc nous protéger contre l'action des démons, celle qui s'exerce sur nous par la voie de la tentation et celle qui s'exerce par les vexations diaboliques dont nous pourrions être victimes. Nous vivons dans un monde athée et donc luciférien. Nous avons tous des ennemis qui nous haïssent, ou du moins des personnes qui nous jalouent ... Vivons une vie conforme à la loi de Dieu et pleine de grâce surnaturelle. Prions la Vierge Marie, protectrice par excellence des amis de Dieu. Usons des sacrements de l'Eglise. Nous n'aurons alors rien à craindre, absolument rien. La grâce surnaturelle rend l'âme ravissante et belle, lumineuse et resplendissante. Le démon en est terrorisé et terrassé.



Livres de Dom Gabriele Amorth, aux éditions du Rocher

- ☞ *Un exorciste raconte*
- ☞ *Nouveau récits d'un exorciste*
- ☞ *Exorcisme et Psychiatrie*

De çï et de ça

Cette rubrique est de loin ma préférée. Je n'y traite pas des sujets qui m'obligent à consulter mes livres, à déchiffrer du latin et à corriger des hérésies auxquelles j'ai pu adhérer depuis les cours mal assimilés de mon séminaire. Je vous parle ex abundantia cordis, espérant que vous me faites bon accueil. Comme le Cardinal Newman disait : Cor ad cor loquitur.

Que je suis content qu'une nouvelle année démarre. La précédente n'a pas été facile. Une mutation n'est pas simplement un déménagement de soi-même et de ses affaires d'un lieu à un autre. C'est un déracinement qui demande un réajustement physique et psychologique assez éprouvant. Simone Veil a écrit un livre à ce sujet plein de vérité et de bon sens. Mais voici que j'entame une nouvelle année parmi vous, et j'en suis content.

Et pour cause. Mon confrère est arrivé. Je l'accueille les bras grands ouverts. Mais je dois le confesser: en voyant sa voiture, j'ai eu des appréhensions. Elle est plus belle que la mienne. C'est une Volkswagen, ma marque rêvée. Dès que vous sortez la clef elle clignote en tous sens comme pour accueillir son maître. Une vraie amie de prêtre. Hélas, ma Citroën est en trop bon état pour que je puisse justifier un changement. Ce sera dur de vivre avec un confrère qui roule, lui, en Volkswagen. Mais les épreuves deviennent supportables et même source de grâce quand on les accepte et qu'on les offre. J'offre donc ma Citroën ... contre sa Golf.

Ne vous étonnez pas qu'il n'ait rien écrit dans ce bulletin. Je sais que je suis bavard, mais je entends lui laisser mensuellement une place. C'est que Monsieur l'abbé, aussitôt arrivé, ~~s'est battu~~ est parti en retraite annuelle. Il prie pour nous.

Notre pique-nique paroissial prévu à la chapelle de Ladonchamps de Metz a dû être annulé à la dernière seconde. L'orage a éclaté. Des grêlons grands comme des balles de ping-pong sont tombés du ciel en quantité, suivis d'une pluie diluvienne. Pendant que les femmes admiraient le beau spectacle plein de majesté depuis la porte de la chapelle, les hommes priaient avec ferveur dans les bancs, pour la carrosserie de leurs voitures. Pas de dégâts, Dieu merci. On dit que les femmes sont plus ferventes que les hommes. Pas toujours.

Le pèlerinage de Domrémy s'est très bien passé. Nous étions nombreux et le temps fut clément. C'est toujours une joie de voir tant de familles rassemblées, tant d'enfants galoper. Monsieur l'abbé Baudot, économiste

général de la Fraternité, a célébré la messe dans la basilique. Que de misères en France pour lesquelles nous devons prier! Et comment. Le chant de l'Etendard en sortie a dû fragiliser encore plus le clocher qui se fissure. Le parvis est interdit désormais d'accès par peur des chutes de pierres. A ce propos, Mlle Jeanne Petiau a réalisé de très belles cartes postales de « Jehanne », vendues au profit de la restauration de la basilique. Je vais m'en approvisionner pour les mettre en vente à la chapelle. L'année 2012 est le 6ème centenaire de la naissance de la sainte. Il faut diffuser son image.

Le Cours Saint-Philomène va bien. Les enfants ont pris leurs marques et il faut les chasser le soir de la cour de récréation. C'est un plaisir de les avoir dans les pattes et d'entendre de nouveau les cris en récréation. Par rapport aux batailles rangées et le vacarme des 80 pensionnaires de Toulouse que j'avais, nos élèves de Nancy semblent plutôt civilisés et pacifiques! Ils sont heureux à l'école, ils adulent leur maîtresse, c'est l'essentiel. Et le bon Dieu veille depuis le tabernacle, tout près. Les familles Lui ont amené les enfants, à Lui maintenant de les garder.

Ce 27 octobre aura lieu une nouvelle rencontre religieuse à Assise. Nous avons déjà expliqué dans le bulletin du mois de février pourquoi ces rencontres sont mauvaises. Si, en réunissant les représentants des fausses religions, les intentions du Souverain Pontife sont bonnes et louables, l'acte posé est objectivement une injure faite à la souveraineté du seul vrai Dieu, qui seul doit être adoré, honoré et prié. Ce genre de rassemblement ne fait qu'augmenter le relativisme qui règne dans les esprits et qui estime que toutes les religions se valent, qu'elles sont plus ou moins bonnes. On appelle en fait au sentiment religieux de chacun pour que tous travaillent ensemble pour plus de justice et de paix en ce monde. Mais il faut en appeler à l'intelligence et à la volonté des hommes en leur prêchant la vérité révélée et en baptisant, comme les apôtres.

Je me rappelle la messe de couronnement de Benoît XVI. L'épître choisi fut un passage des Actes des Apôtres: « C'est Jésus-Christ, la pierre rejetée par vous les constructeurs, qui est devenue tête d'angle. Et le salut n'est en aucun autre, car il n'est sous le ciel aucun autre nom donné parmi les hommes, par lequel nous devons être sauvés » (Actes. IV) On n'arrive pas à comprendre comment on peut lire et croire à ce texte et inviter les autres religions à prier leurs dieux.

Une remarque glanée au cours de mes lectures donne une possible explication. Le Saint Père est effrayé par

la culture de mort, celui de l'athéisme généralisé qui pousse les gens, en quête d'un transcendant, de plus en plus vers l'occultisme sous ses formes variées par où le règne de Satan est accru et renforcé. Il se tourne alors vers toutes les religions pour demander leur aide pour endiguer la catastrophe...

Peut-être... C'est vrai que la situation du monde aujourd'hui est inédite. Jamais une civilisation n'a été athée. La religion a toujours existé sous une forme ou une autre. Mais Jésus-Christ seul est le remède. Tout le reste n'est qu'invention du diable, peu importe les bonnes intentions des gens derrière.

Gardons courage, chers fidèles, et prions notre rosaire. i

CONFERENCE

sur

Les Témoins de Jéhovah

**Qui sont-ils, que croient-ils,
comment les réfuter ?**

de Mme Picard

Le 20 octobre à 20.00.

à la chapelle du Sacré Cœur de Nancy

**Pour les gens peu rigoureux au
travail**

A propos d'un prêtre secrétaire qui n'était pas très rigoureux sur ses horaires de travail, un évêque déclara :
« Il est comme le Bon Dieu : il est partout à la fois et personne ne le voit ! »

**Avis de Recherche
pour le nouveau prieuré**

**Des outils courants pour bricolage
en bon état : marteaux, tournevis,
perceuses, etc.**

**Si quelqu'un en possède mais n'en
usent plus ...**

Communiqué de presse du Saint Siège sur la rencontre entre la Congrégation pour la doctrine de la Foi et la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X

Le 14 septembre 2011, au siège de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi, a eu lieu une rencontre de Son Éminence Révérendissime le **Cardinal William Levada**, Préfet de cette Congrégation et Président de la Commission pontificale *Ecclesia Dei*, Son Excellence **Monseigneur Luis Ladaria**, s.j., Secrétaire de cette Congrégation, et **Monseigneur Guido Pozzo**, Secrétaire de la Commission pontificale *Ecclesia Dei*, avec Son Excellence **Monseigneur Bernard Fellay**, Supérieur général de la Fraternité sacerdotale saint Pie X, et Messieurs les **Abbés Niklaus Pfluger et Alain-Marc Nély**, Assistants généraux de la Fraternité.

À la suite de la supplique adressée le 15 décembre 2008 par le Supérieur général de la Fraternité sacerdotale saint Pie X à Sa Sainteté le Pape **Benoît XVI**, le Saint-Père avait pris la décision de lever l'excommunication des quatre évêques consacrés par **Monseigneur Marcel Lefebvre** et d'ouvrir en même temps des colloques doctrinaux avec la Fraternité, afin de surmonter les difficultés et les problèmes d'ordre doctrinal, et de parvenir à la réduction de la fracture existante.

Obéissant à la volonté du Saint-Père, une commission mixte d'études, composée d'experts de la Fraternité sacerdotale saint Pie X et d'experts de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi, s'est réunie à huit reprises pour des rencontres qui ont eu lieu à Rome entre le mois d'octobre 2009 et le mois d'avril 2011. Ces colloques, dont l'objectif était d'exposer et d'approfondir les difficultés doctrinales majeures sur des thèmes controversés, ont atteint leur but, qui était de clarifier les positions respectives et leurs motivations.

Compte tenu des préoccupations et des instances présentées par la Fraternité sacerdotale saint Pie X à propos du respect de l'intégrité de la foi catholique face à l'*herméneutique de la rupture* du Concile Vatican II à l'égard de la Tradition – herméneutique mentionnée par le Pape Benoît XVI dans son Discours à la Curie romaine en date du 22 décembre 2005 –, la Congrégation pour la Doctrine de la Foi prend pour base fondamentale de la pleine réconciliation avec le Siège apostolique l'acceptation du **Préambule doctrinal** qui a été remis au cours de la rencontre du 14 septembre 2011. Ce préambule énonce certains des principes doctrinaux et des critères d'interprétation de la doctrine catholique nécessaires pour garantir la fidélité au Magistère de l'Église et au *sentire cum Ecclesia*, tout en laissant ouvertes à une légitime discussion l'étude et l'explication théologique d'expressions ou de formulations particulières présentes dans les textes du Concile Vatican II et du Magistère qui a suivi.

Au cours de la même réunion ont été proposés quelques éléments en vue d'une solution canonique pour la Fraternité sacerdotale saint Pie X, qui suivrait la réconciliation éventuelle et espérée. FIN

Entretien avec Monseigneur Fellay, supérieur de la Fraternité Saint-Pie X

Comment s'est déroulée cette rencontre ?

L'entretien a été d'une grande courtoisie et d'une aussi grande franchise, car par loyauté la Fraternité Saint-Pie X se refuse à éluder les problèmes qui demeurent. C'est d'ailleurs dans cet esprit que s'étaient déroulés les entretiens théologiques qui ont eu lieu ces deux dernières années.

Lorsque j'ai déclaré, le 15 août dernier, que nous étions d'accord sur le fait que nous n'étions pas d'accord à propos du concile Vatican II, j'ai également tenu à préciser que lorsqu'il s'agit de dogmes, comme celui de la Trinité, nous sommes bien évidemment d'accord quand on en trouve le rappel dans Vatican II. Une phrase ne doit pas être isolée de son contexte. Nos entretiens théologiques ont eu le grand mérite d'approfondir sérieusement et d'éclaircir tous ces problèmes doctrinaux.

Le communiqué officiel commun au Vatican et à la Fraternité annonce qu'un document doctrinal vous a été remis et qu'une solution canonique vous a été proposée. Pouvez-vous nous donner quelques précisions ?

Ce document s'intitule Préambule doctrinal, il nous a été remis pour une étude approfondie. De ce fait, il est confidentiel, et vous comprendrez que je ne vous en dise pas plus. Cependant le terme *préambule* indique bien que son acceptation constitue une condition préalable à toute reconnaissance canonique de la Fraternité Saint-Pie X de la part du Saint-Siège.

A propos de ce préambule doctrinal, dans la mesure où cela ne touche pas à sa confidentialité, pouvez-vous confirmer qu'il s'y trouve, comme annoncé dans la presse, une distinction entre ce qui est de foi – et à quoi la Fraternité adhère pleinement –, et ce qui relevant d'un concile pastoral, comme Vatican II s'est voulu lui-même, pourrait être soumis à une critique, sans remettre en cause la foi ?

Cette distinction nouvelle n'a pas été annoncée par la presse seulement, je l'ai personnellement entendue de sources diverses. Déjà en 2005, le cardinal Castrillon Hoyos me déclarait après que je lui eus exposé pendant cinq heures toutes les objections que la Fraternité Saint-Pie X formulait contre Vatican II : « Je ne peux pas dire que je sois d'accord avec tout ce que vous avez dit, mais ce que vous avez dit ne fait pas que vous êtes en dehors de l'Eglise. Ecrivez donc au pape pour qu'il enlève l'excommunication ».

Aujourd'hui je dois à l'objectivité de reconnaître qu'on ne trouve pas, dans le préambule doctrinal, une distinction tranchée entre le domaine dogmatique intangible et le domaine pastoral soumis à discussion. La seule chose que je puis déclarer parce que cela figure dans le communiqué de presse, c'est que ce préambule contient « des principes doctrinaux et des critères d'interprétation de la doctrine catholique nécessaires pour garantir la fidélité au Magistère de l'Eglise et au 'sentire cum Ecclesia', tout en laissant ouvertes à une légitime discussion l'étude et l'explication théologique d'expressions ou de formulations particulières présentes dans les textes du Concile Vatican II et du Magistère qui a suivi ». Voilà, pas plus pas moins.

Au sujet du statut canonique qui serait proposé à la Fraternité Saint-Pie X, sous condition de l'adhésion au préambule doctrinal ? On a parlé de prélatrice plutôt que d'ordinariat, est-ce exact ?

Comme vous le rappelez justement, ce statut canonique est conditionné ; sa modalité exacte ne peut être vue qu'ultérieurement et reste encore objet de discussion.

Quand pensez-vous donner votre réponse à la proposition de préambule doctrinal ?

Sitôt que j'aurai pris le temps nécessaire pour étudier ce document, et consulter les principaux responsables de la Fraternité Saint-Pie X, car sur une matière aussi importante je me suis engagé auprès de mes confrères à ne pas prendre de décision sans les avoir consultés auparavant.

Mais je puis vous assurer que notre décision sera prise pour le bien de l'Eglise et des âmes. Notre croisade du rosaire qui se poursuit sur plusieurs mois encore doit s'intensifier pour nous permettre d'obtenir, par l'intercession de Marie, Mère de l'Eglise, les grâces de lumière et de force dont nous avons besoin plus que jamais. (DICI n°240 du 14/09/11)

Ephéméride d'Octobre 2011

Octobre 2011		Nancy	Epinal	Metz	Verdun
Samedi 1 ^{er} samedi du mois	1	17.15 Heure Sainte 18.30 Messe lue		18.30 Messe lue	
Dimanche <i>16ème après la Pentecôte</i>	2	11.00 Messe chantée Abbé Lambilliotte	8.30 Messe lue	9.00 Messe lue 10.30 Messe chantée Abbé de Pluvié	
Lundi Ste Thérèse de l'Enfant Jésus, patronne de France	3	18.30 Messe lue			
Mardi	4	07.20 Messe lue			
Mercredi	5	18.30 Messe lue			
Jeudi	6	07.20 Messe lue		18.30 Messe lue	
Vendredi Notre Dame du Rosaire	7	18.30 Messe lue 19.00 Chapelet dvt le TSS			
Samedi	8	<u>09.30</u> Messe lue		18.30 Messe lue	
Dimanche <i>17ème après la Pentecôte</i>	9	11.00 Messe chantée Abbé Brucciani	8.30 Messe lue	9.00 Messe basse 10.30 Messe chantée Abbé Lambilliotte	
Lundi	10	18.30 Messe lue			
Mardi Maternité de Notre Dame	11	18.30 Messe lue			
Mercredi	12	18.30 Messe lue			
Jeudi	13	07.20 Messe lue			
Vendredi	14	07.20 Messe lue			
Samedi	15	18.30 Messe lue		Pas de messe	
Dimanche <i>18ème après la Pentecôte</i>	16	11.00 Messe lue Abbé Lambilliotte	8.30 Messe lue	9.00 Messe basse 10.30 Messe chantée Abbé Turpault	10.00 Messe chantée aux Eparges Abbé Brucciani
Lundi	17	18.30 Messe lue			
Mardi	18	07.20 Messe lue			
Mercredi	19	18.30 Messe lue			
Jeudi	20	07.20 Messe lue 20.00 Conférence			
Vendredi <i>Sortie classes CSP</i>	21	18.30 Messe lue			
Samedi	22	18.30 Messe lue		18.30 Messe lue	
Dimanche <i>19ème après la Pentecôte Pèlerinage de Lourdes</i>	23	11.00 Messe chantée Abbé Brucciani	8.30 Messe lue	9.00 Messe basse 10.30 Messe chantée Abbé de Pluvié	
Lundi	24	18.30 Messe lue			
Mardi	25	07.20 Messe lue			
Mercredi	26	18.30 Messe lue			
Jeudi	27	07.30 Messe lue			
Vendredi	28	18.30 Messe lue			
Samedi	29	18.30 Messe lue			
Dimanche <i>19ème après la Pentecôte Fête du Christ-Roi</i>	30	11.00 Messe chantée Abbé Lambilliotte	8.30 Messe lue	9.00 Messe basse 10.30 Messe chantée Abbé Brucciani	
Lundi	31	18.30 Messe lue			

Mois d'octobre, mois du Saint Rosaire. Chapelet à 18.00 uniquement avant les messes de 18.30.